

Discours de Lord John Hope (10 mars 1953)

Légende: Le 10 mars 1953, au lendemain de la remise officielle du projet du traité de la Communauté politique européenne (CPE) aux ministres des Affaires étrangères des six pays membres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), Lord John Hope, représentant britannique à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et observateur à l'Assemblée ad hoc réaffirme l'ancrage de la Grande-Bretagne en Europe.

Source: Assemblée ad hoc. Projet de traité portant statut de la Communauté européenne, Informations et documents officiels de la Commission constitutionnelle. Paris: Secrétariat de la Commission constitutionnelle, mars/avril 1953. 128 p. (Informations et documents officiels de la Commission constitutionnelle). p. 123-126.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/discours_de_lord_john_hope_10_mars_1953-fr-b9ff77ee-26ca-43ed-9ccc-269d4ec733a9.html

Date de dernière mise à jour: 15/06/2016



Discours de Lord John Hope (10 mars 1953)

Monsieur le Président,

Quel que soit l'avenir qui nous attend, il est une chose indubitable. Cette journée est une journée historique pour l'Europe et, à l'heure où la grande expérience constitutionnelle entre dans une phase cruciale, c'est un honneur pour moi de prendre la parole devant cette Assemblée. C'est aussi une satisfaction que de savoir, comme mes amis M. ROBENS, au nom du parti travailliste, et Lord LAYTON, au nom du parti libéral, me l'ont assuré, que la substance de mon discours représente également leur point de vue. Ils n'ont malheureusement pas pu rester, ayant un train à prendre.

Monsieur le Président, il a été passionnant et réconfortant de suivre pas à pas, depuis cinq mois, la naissance de ce Traité. Il s'agit, en l'espèce, d'un document brillant, d'une admirable clarté, et je ne voudrais pas manquer de rendre hommage au travail infatigable et dévoué de M. VON BRENTANO et de sa valeureuse équipe. Cinq mois: comme c'est court!

Hier soir, monsieur le Président, vous avez donné lecture à l'Assemblée de la lettre par laquelle George WASHINGTON transmettait au Congrès Américain, en 1787, le projet de Constitution des Etats-Unis d'Amérique.

En vous écoutant je n'ai pas pu m'empêcher de songer qu'il avait fallu 11 ans aux Américains de cette époque pour mettre au point leur Constitution. Il est vrai qu'ils étaient presque tous Anglais. Et qui sait? c'est peut-être l'absence des Anglais qui vous a permis de mener à bien si rapidement cette tâche particulière. Les membres de l'Assemblée me pardonneront et me permettront de me divertir un peu plus que de raison de cette petite plaisanterie lorsqu'ils sauront que je suis, quand à moi, Ecossais.

J'en arrive au Traité lui-même. Point n'est besoin de rappeler à l'Assemblée la position prise par la Grande-Bretagne, ni les raisons qui l'ont motivée. Nous collaborerons le plus étroitement possible avec la nouvelle Communauté. Nous espérons qu'elle sera stable et efficace et le souhaitons. Nous nous sommes, bien entendu, intéressés surtout aux parties du Traité qui traitent de l'association et de la question des rapports avec le Conseil de l'Europe.

Pour ce qui est de ces rapports, l'esprit du protocole donnera sans doute beaucoup de satisfaction au Conseil, du fait qu'il s'inspire de ce facteur essentiel: la liaison la plus étroite entre les Quinze Nations. Pour ce qui est de l'association, nous sommes vraiment reconnaissants à la Commission de l'empressement constructif qu'elle a mis à tenir compte de notre point de vue. Nous sommes heureux de constater que l'accès à l'association a été laissé aussi largement ouvert que possible. Cela ne saurait manquer d'être pour le bien de tous, de la Communauté comme des Etats associés.

Je tiens à déclarer ceci: ce n'est pas en qualité de mendiants que nous demanderions les droits de l'association. Pas le moins du monde. Nous viendrions à vous comme ayant déjà pris les plus solennels engagements. Nous les avons pris en signant le Traité de la Communauté européenne de défense et ces engagements, l'Assemblée ne l'ignore pas, subsisteraient, évidemment, après l'absorption de la C.E.D. par la Communauté.

Je prévois pour l'association des possibilités infinies et il serait présomptueux de prétendre lui fixer les limites. Nos relations avec la Communauté du charbon et de l'acier n'en sont qu'un exemple de caractère technique. Elles se développeront, il intéressera, j'en suis convaincu, l'Assemblée d'apprendre que le Gouvernement britannique vient d'insérer une clause très importante dans le projet de loi sur le fer et l'acier dont le Parlement est actuellement saisi. Cette clause - dont l'auteur, soit dit en passant, est mon ami M. ROBENS - permettra de poursuivre et de développer la coopération la plus étroite entre l'industrie britannique du fer et de l'acier sous sa nouvelle forme et la Haute Autorité. Voilà pour le détail du projet de Traité.

Nous sommes, je le répète, disposés à collaborer avec l'Europe et ardemment désireux de le faire, quelle que soit la Constitution qu'elle choisisse. C'est à l'Europe qu'il appartient d'en décider. Mais, monsieur le Président, quelle que soit sa décision, permettez-moi de faire observer qu'un fait reste fondamental et inchangé. La paix

de l'Europe et, partant, du monde, doit reposer sur la large base de l'unité atlantique. Il ne saurait y avoir de garantie de paix qui ne soit appuyée sans réserve par la puissance et la participation des Etats-Unis d'Amérique. Il serait aussi tragique que l'un quelconque d'entre nous estime que l'Europe unie puisse ou doive devenir une «troisième force», un élément neutre dans la lutte pour la vie dans laquelle la civilisation se trouve actuellement engagée, qu'il le serait pour nos amis américains de croire que l'Europe unie puisse être assez forte pour leur permettre de s'en désintéresser. L'une ou l'autre de ces solutions recueillerait certainement l'appui enthousiaste du Kremlin, et je fais des vœux pour que ni l'une ni l'autre ne soient jamais adoptées.

Un mot encore, monsieur le Président. La Grande-Bretagne ne tournera jamais le dos à l'Europe. C'est là notre détermination absolue et irrévocable. Notre histoire et les tombes de nos soldats devraient suffire à dissiper tous les doutes à cet égard. Et si le passé ne suffit pas, que dire alors du présent? Nous nous sommes engagés plus de cinq fois par traité à défendre la France. En ce moment même, nos troupes, avec leurs blindés, sont stationnées en force sur le sol de l'Europe.

Messieurs, il ne s'agit pas de savoir si nous serons à vos côtés à l'heure du danger. D'ores et déjà nous y sommes.